

7557/21 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020/2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 22 avril 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 22 avril 2021

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du conseil relative à la participation du Canada au projet CSP
"mobilité militaire"

E 15703

**Ce document est disponible auprès du
secrétariat de la commission des Affaires
européennes.**